

Université d'été 2011

Autoriser l'autorité ? Introduction :

Mesdames messieurs, Chers amis,

Je suis très heureux, au nom du comité des secrétaires généraux du SeGEC, de vous accueillir à l'occasion de cette septième édition de l'université d'été de l'Enseignement catholique que nous avons appelée « Autoriser l'autorité ? ».

La réflexion que nous vous proposons de mener aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement de celle que nous menons depuis plusieurs années déjà. Il y a deux ans, nous réfléchissions avec François DUBET à mettre en lumière « de nouveaux chemins pour l'équité ». François DUBET nous indiquait que, l'objectif de ceux qui pilotent l'enseignement, comme ce devrait être celui de tous les acteurs de l'enseignement, doit être de faire partout une bonne école.

Logiquement, l'an dernier nous poursuivions notre fil en posant la question : « Comment faire une bonne école ? », avec les interventions éclairées de Daniel GAYET et Bruno GERMAIN. Daniel GAYET nous suggérait que la remise en cause des principes éducatifs, tant de l'école que des familles, trouvait son origine dans la transformation profonde du rapport à l'autorité.

A la suite de cette rencontre de l'an dernier, réfléchissant à comment prolonger et approfondir l'exercice de réflexion de cette année, nous nous disions qu'une réflexion sur l'autorité s'imposait? Cela nous est apparu comme une évidence, alors pourtant que cette question semblait sentir le soufre dans les années passées. Cette question de l'autorité est effectivement très chargée émotionnellement, institutionnellement, politiquement, tant depuis 50 ans tout a concouru à saper le fondement de l'autorité, à circonvenir son effectivité, à décrier ses excès supposés.

C'est que, par une forme de métonymie, consacrée dans l'imaginaire collectif, la représentation de l'autoritarisme a pris la place de celle de l'autorité.

Sans doute avons-nous tous trempé dans le crime. En effet, nous ne sommes sûrement pas les derniers à nous être félicités d'être délivrés d'une société et de son école que l'on pouvait juger oppressante, et mangeuse de libertés. Ce crime collectif, qui a consisté à faire passer, souvent inconsciemment les abus de pouvoir, les dérives autoritaristes, pour la représentation de l'autorité même, ont en définitive rendu le discours à propos de celle-ci, suspect de dérive nostalgique, ou antimoderne, ce qui est la même chose, ou anti pédagogique selon les registres de vocabulaire utilisé, ou les lieux ou les pays où les débats se déroulent.

Cependant, convaincus que le temps était venu de traiter cette question à nouveaux frais, nous avons décidé d'inscrire cette question de l'autorité comme thématique de notre université d'été. Et dans un titre qui se veut polysémique, puisque si nous nous sommes autorisés à parler de l'autorité, nous souhaitons aussi permettre à chacun de repenser son rapport à l'autorité et se permettre, s'autoriser là où il est, de l'incarner dans le cadre de la modernité démocratique.

Et l'évidence de ce choix se manifeste par votre présence massive -vous êtes plus de 770 à vous être inscrits - malgré que nous ne soyons que le 19 août, en plein été encore.

Cela nous confirme qu'il s'agit bien d'une question qui travaille notre profession d'enseignant, de directeur, de pouvoir organisateur, de parents, comme d'ailleurs cette même question traverse l'entreprise, la justice, l'état lui-même, et qu'il tardait de la traiter à nouveau. C'est ce que nous ferons avec toute la liberté de penser, sans fausse pudeur, sans nostalgie, mais aussi sans tabou.

Ne pourrait-on, ne faudrait-il d'ailleurs pas voir dans la perception de la perte d'une autorité naturelle, dans la représentation que les enseignants se font d'une forme de déconstruction de l'autorité, une des causes significatives du malaise évoqué fréquemment dans la fonction enseignante, qui affecte ceux qui exercent ce métier et aussi une des raisons majeures qui en découragent d'autres à s'y engager ou à y maintenir leur engagement ?

Si nous ne redoutons pas de dévier de notre propos, nous pourrions aussi nous interroger sur l'acuité de cette question dans un pays, qui peine, et le mot est faible, à se donner, malgré l'organisation d'élections démocratiques, un gouvernement, que dis-je une autorité pour le gouverner ?

Pour Marcel GAUCHET, dont vous savez comment la pensée accompagne la nôtre depuis de nombreuses années, officiellement le problème de l'autorité ne se pose plus. La question n'a plus cours parce ce qu'elle est tranchée. Personne ne se prononce plus pour l'autorité dit-il, il n'y a donc plus de motif à plaider contre. La vague antiautoritaire des années 60 a balayé les figures consacrées : le chef, le père, le prêtre, le maître.

Marcel Gauchet, toujours dans « les conditions de l'éducation, Stock 2008» cite un auteur, toujours professeur dans une université française, qui déclare : (Jean HOUSSAYE, Autorité ou éducation 1996)

« l'autorité signe l'échec de l'éducation.. Il n'y a pas de problème d'autorité à l'école. C'est l'autorité en tant que telle qui pose problème.. »¹ (...)

On voit bien que tout qui pose cette question de l'autorité, se voit rapidement taxé, tant la caricature a pris le pas sur la pensée, de nostalgique de la pensée autoritaire, de restaurateur, ou d'anti pédagogues.

Marcel GAUCHET toujours constate que l' : On assiste cependant aujourd'hui à une timide volonté à retrouver l'autorité, qui ne dit pas son nom, s'exprime par périphrases, euphémismes.. « Manque de repère des jeunes et des enfants..» plutôt regret de l'absence que revendication positive et directe. Il est aisé de comprendre pourquoi ; l'autorité est devenue un principe indéfendable.

Citons encore Alain RENAUT, autre philosophe politique qui dans un ouvrage publié de 2004, « La fin de l'autorité » nous dit qu' : « Il n'y a pas d'autorité admissible en démocratie, puisqu'il n'y existe aucun pouvoir fondé à s'imposer de manière indiscutable, puisque toute injonction doit s'appuyer sur une justification rationnelle, puisque le consentement est de règle dans toute relation de commandement, puisque, en un mot, **l'obéissance ne peut être que libre**. Nous n'assistons à rien d'autre qu'à l'épanouissement d'un principe d'exclusion inscrit de naissance dans les prémisses de l'univers démocratique. L'autorité n'a plus sa place dans notre culture ; elle n'y était présente jusque voici peu qu'au titre de survivance d'un autre âge ; il est vain autant qu'anachronique de vouloir y faire appel. Tel est le pressentiment qui paralyse même les nostalgies les plus prononcées. » fin de citation.

Et pourtant, nous dit GAUCHET, il y a quelque chose qui résiste à cette dissolution apparemment irrévocable et définitive de l'autorité. Du point de vue des principes, en effet, il n'y a plus d'autorité défendable et assumable, étant donné les exigences du droit des individus et la règle absolue du consentement qui en découle, et cependant l'autorité est toujours là.. Il y un fait d'autorité qui résiste, qui continue à jouer un rôle non négligeable qui serait susceptible d'un emploi éclairé si nous étions capables d'en élucider les ressorts.

Il émet l'hypothèse que l'autorité représente une dimension constitutive et irréductible de l'espace humain-social. Cette dimension spécifique est distincte aussi bien du

- Pouvoir (dans sa dimension institutionnelle)
- Que de la Puissance (caractérisée par sa dimension matérielle, par sa capacité d'imposition, disposition de moyen de contrainte)

La confusion naît en permanence du fait que ces 3 dimensions fonctionnent souvent ensemble ; elles sont aisément prises l'une pour l'autre ; mais peuvent aussi fonctionner isolément.

Il y a une liaison autorité /pouvoir/puissance qu'il conviendrait de soigneusement dissocier, particulièrement lorsque l'on se situe dans le domaine de l'éducation.

Il y aussi un ouvrage de la philosophe française Myriam REVAULT d'ALLONES, intitulé « Le pouvoir des commencements ; Essai sur l'autorité » qui a marqué les esprits ces dernières années, en renouvelant les puissantes intuitions développées par Hannah Arendt dans « la crise de la culture » il y a une cinquantaine d'années.

L'hypothèse de Myriam REVAULT d'ALLONES est que l'autorité a à voir avec le temps. Elle dit même que « le temps est la matrice de l'autorité comme l'espace est la matrice du pouvoir ».

La réflexion de Myriam REVAULT d'ALLONES relative à l'autorité prend sa source dans les exhortations contemporaines à « réhabiliter » l'autorité. Elle estime que ces invitations révèlent un contresens massif quant à la notion d'autorité. Les appels à plus d'autorité sont en fait des appels à réintroduire de la coercition, de l'ordre et de l'obéissance alors que l'autorité exclut le recours à la force ou à des moyens extérieurs de contrainte. L'autorité n'a pas besoin de s'affirmer sur le mode autoritaire.

Pour clarifier la notion, elle aborde dans son ouvrage² la question de l'autorité et de ses difficultés conceptuelles en formulant l'hypothèse que « l'autorité a fondamentalement à voir avec le temps ».

À partir de l'étymologie aussi, elle part de la racine latine *d'auctoritas* venant de *augere* (augmenter) et elle démontre que l'autorité n'a rien à voir avec la *postestas* et *l'impérium*.

L'auctoritas est moins qu'un ordre et plus qu'un conseil (= un conseil qu'on peut difficilement se dispenser de suivre).

Ce concept d'autorité peut jouer de façon fondamentale comme le lien assurant le geste de la transmission. En l'inscrivant dans la transmission, nous pouvons faire basculer la notion d'autorité du substantif vers le verbe **autoriser** c'est-à-dire vers une dynamique où des « générations appelantes » sont autorisées à commencer à leur tour à renouveler le monde commun.

Dans un récent ouvrage³: « L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose » Erick PRAIRIAT note aussi que c'est le caractère temporel de l'autorité, qui en fait une dimension essentielle du lien social. Car le vivre ensemble ne requiert pas seulement un espace commun de co-présence, il exige aussi une durée publique qui relie entre elles les générations ; nous partageons le monde non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec nos prédécesseurs et nos successeurs. C'est par ce biais que nous saisissons la force liante de l'autorité. Mais l'autorité n'est pas seulement l'autorité du passé et de la tradition comme le soulignait Hannah Arendt, elle est aussi celle du futur, car le projet nous autorise à agir en inscrivant notre action dans l'horizon d'un avenir. »

Alors en 2011, comment est-il encore possible de faire classe, de transmettre des savoirs et de construire des compétences, de diriger et d'organiser une école? Assurément, les élèves continuent à fréquenter les classes, les enseignants à donner des cours et les directeurs à

² Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité, Editions du Seuil, Paris, 2006

³ *L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose*, coordonné par Erick Prairiat Presses universitaires de Nancy, 2010

organiser les écoles. Mais, on le voit bien une profonde transformation anthropologique est en cours depuis plusieurs décennies. Elle a notamment fait glisser le « transmettre » vers « l'apprendre » et transformé l'apprenant en sujet, acteur principal de son apprentissage. Cette évolution modifie et altère l'acceptabilité de l'hétéronomie, cette réalité qui veut que nous recevions de l'extérieur les règles qui régissent notre comportement. En effet, comment apprendre, si ce n'est de quelqu'un qui nous précède dans le savoir? De la même manière, nous n'avons pu acquérir notre langue que grâce à ceux qui nous l'ont fait entendre et découvrir, et qui la maîtrisaient avant nous. Comment apprendre si on n'accepte pas qu'on s'insère dans une ligne du temps dont chacun est un chaînon historiquement situé ?

Nous sommes arrivés à un stade avancé de la démocratie occidentale contemporaine. Dans ce cadre, la reconnaissance de l'égalité entre les individus est l'aboutissement heureux de siècles de luttes contre l'injustice et l'inégalité. Mais cette reconnaissance rend la posture d'autorité plus difficile que jamais à assumer. Comment se prévaloir d'un savoir, d'un savoir-faire, d'une compétence, d'une légitimité qui créent la dissymétrie des places? Comment occuper cette place particulière qui permet d'« augmenter » ceux que l'on a face à soi, comme l'étymologie du mot autorité permet de le comprendre? Car la réalité peut quelquefois nous apparaître à travers un prisme déformant: tout semble alors se valoir, tous les sujets et toutes les opinions paraissent avoir la même valeur, tout devient relatif. Comment dès lors tenir son rôle à l'école? La même question se pose d'ailleurs aussi dans la famille et dans l'entreprise.

C'est une vérité unanimement reconnue aujourd'hui : une bonne école est une école où l'encadrement des enseignants est structurant, où le cadre est posé, clair et sans ambages. C'est une condition nécessaire à la possibilité de former la personnalité des enseignés. Les rôles doivent être clairs. L'échange est alors possible dans l'apprentissage, chacun peut apprendre de l'autre, mais l'un doit pouvoir enseigner et l'autre doit pouvoir apprendre.

Le parallélisme avec les enseignants est parlant. En effet, si les enseignants sont légitimement en droit de réclamer une place particulière par rapport à leurs élèves, ils doivent, pour les mêmes raisons, reconnaître une place particulière et légitime à leur direction. Cette légitimité ne peut tenir exclusivement à la crédibilité, au talent ou au charisme de celui ou celle qui occupe cette place. Le droit d'occuper cette place particulière qui, dans un cas, donne le droit d'apprendre aux autres et dans l'autre, le droit de diriger un établissement ne peut se recevoir uniquement de celles et de ceux qui sont dirigés.

Comment pour l'enseignant, pour le directeur, mais aussi pour le parent, habiter au mieux cette place d'autorité dans un monde qui semble ne plus lui laisser d'espace ? Quelle est la particularité de cette place? Comment investir l'autorité sans verser dans l'autoritarisme qui en est un dévoiement ? Quelles sont les conditions qui permettent d'établir une relation pédagogique à la fois exigeante et autonomisante ? Quelles conditions entraînent maître et élèves dans un cercle dynamique de relations de qualité, qui permettent à ces derniers de

s'approprier savoirs et compétences ? Comment trouver le juste équilibre entre leadership, d'une part, et autonomie et responsabilité des individus, d'autre part, tant dans la classe que dans l'école ?

Voici quelques unes des questions que l'Université d'été 2011 se propose de creuser.